

■ **Office Culturel SA**, à Satigny, commerce et représentation d'articles de librairie, etc. (FOSC du 04.10.1995, p. 5479). La société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société Coop Immobilien AG, à Berne, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 8220 du 09.07.2004
(02360162 / CH-660.0.179.962-6)